

AULT

La résistance s'organise autour du front de mer

Plusieurs associations émergent : Ault environnement défend le front de mer. Côté mer réunit les compétences pour enrichir la réflexion.

Le 18 janvier, le syndicat mixte haie de Somme grand littoral picard, au cours d'une réunion avec la mairesse d'Ault, Marthe Sueur et le conseiller général Emmanuel Maquet, annonçait le risque de démolition de 80 maisons en front de mer à Ault. Depuis, une confusion générale règne sur ce dossier. Les uns et les autres se rétractent, derrière un plan de prévention des risques (PPRI) de 2001, tandis que les habitants prennent conscience d'un risque réel, mais non confirmé.

Dans les faits, il faudra attendre le nouveau plan de prévention des risques d'inondation, prévu en milieu d'année, pour être fixé. Il fera office de règle en la matière. Une partie des habitants refuse d'attendre et s'organise sur deux plans : défendre le front de mer et proposer des projets pour assurer l'avenir d'Ault.

Deux fronts à défendre

Si le risque d'effondrement de la falaise est acquis pour les Aultois, ils n'en ont pourtant pas conscience au quotidien. « J'en entendais déjà parler du temps de mes parents. Je sentais partir la falaise », confiait-il y a quelques mois Maryvonne, patronne du café du même nom, précisément l'un des deux pas de porte commerciaux, menacés de démolition.

Avec lui, 80 maisons non identifiées clairement. Ce chiffre correspond à la somme de celles situées en zone rouge (risque proche dans

le temps) et zone bleue (risque à 200 ans) du PPRI.

L'association Ault environnement, présentée comme apolitique, sort d'un sommet de dix ans pour défendre la ville et son patrimoine. Si son réveil n'est qu'une coïncidence avec la polémique du front de mer, elle s'est pourtant saisie de ce dossier. « Le problème nous est tombé dessus ! affirme son président, Bernard Motuelle. Nous voulons comprendre le dossier pour aider les habitants. Déjà, quelles sont les maisons concernées alors que seules 21 sont en zone rouge ? »

Juliette Percheron habite la rue Jamart, au bord de la mer. Elle est déjà passée à l'action avec un blog et une pétition : « contre l'abandon du front de mer, contre le projet du Moulinet en l'état et pour l'entretien de la ville ». Diffusée dans les commerces et sur Internet, elle comptabilise déjà plus de 200 signatures.

« Il ne s'agit pas d'apposer deux projets, mais le front de mer ne doit pas être abandonné pour étendre la ville dans les terres », argue cette jeune femme. C'est en effet l'une des craintes des habitants. Juliette Percheron participe à Ault environnement. Elle adhère à un second mouvement émergent, Côté mer. Cette association est présidée par Gérard Pailloux : « Nous nous intéressons au front de mer. Il s'agit de rassembler des gens et des compétences. Nous voulons aider les politiques dans leur réflexion, apporter des idées. Je tiens à un principe fondamental : l'aspect totalement apoliti-

que de ce groupe. Il ne doit pas y avoir de connotation. »

MAGALI MUSTOLI-HERCE

► Réunion d'Ault environnement, samedi 18 mars, à 10 heures, salle Dauralie, à Ault. Pétition sur change.org : www.change.org/p/%C3%94Associations/ault-nan-%C3%94AD-la-destruction-du-front-de-mer-non-%C3%94AD-l-abandon-d-ault

► Côté mer, siège social à la Filibustière, 5 boulevard Michel Couillet. Contact : 06 81 73 84 05.

3 QUESTIONS À EMMANUEL MAQUET

« Avec un projet, on a confiance en l'avenir »

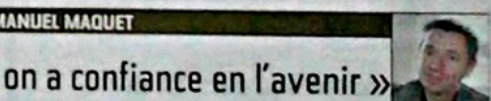
EMMANUEL MAQUET, maire de Mers-les-Bains et conseiller général du canton d'Ault.

► **Avez-vous eu connaissance de la création d'associations d'habitants inquiets et pensez-vous qu'une concertation soit possible ?**

Je comprends que les gens soient effrayés. Je ne sais pas où le syndicat a été compté 80 maisons. Je suis stupéfait. Il faut être honnête, on n'arrivera pas à empêcher l'érosion, mais le risque littoral existe sur toutes les villes côtières et ne les empêche pas de se développer. La défense contre la mer n'est pas une compétence municipale, mais du Syndicat mixte. Marthe Sueur lui a remis un dossier complet sur l'érosion. Si elle le pouvait, les travaux pour conforter les



Juliette Percheron, propriétaire d'une villa rue Ernest-Jamart, a lancé une pétition « contre l'abandon du front de mer, contre le projet du Moulinet en l'état et pour l'entretien de la ville ».



ouvrages risquant de s'effondrer seraient faits. Mais cela dépend du Syndicat mixte. Les associations sont les bienvenues si elles sont menées par une volonté citoyenne, sans récupération politique.

► **Une des craintes des habitants porte sur l'abandon du front de mer au profit du Moulinet. Que répondez-vous aux Aultois ?** Je suis quelqu'un d'optimiste. Je veux un beau projet pour Ault. La ville, qui a maintenant les moyens, a hâte. Le Belvédère a été imaginé il y a dix ans. Il est largement temps de passer à l'action. Les investisseurs ne sont pas rassurés de voir les choses trainer. Le salut d'Ault passera par son développement économique et touristique. Le tourisme doit se développer du nord au sud, à Ault y compris, avec le front de mer qui

est une vraie carte postale, un panorama exceptionnel. Mais ce sera avec un déploiement foncier à l'arrière. Pourquoi pas un hébergement touristique avec un partenariat public/privé ? Il faudra aussi penser au port d'Omival, au camping de Woignarue... Le tourisme relancera les petits commerces et la restauration. C'est ce qu'on a fait à Mers. Avec un projet, on a confiance en l'avenir.

► **Justement, peut-on faire un parallèle avec Mers ?** Le risque de submersion menaçait 600 maisons et Mers a l'atout de s'appuyer sur les villes sœurs, Le Tréport et Eu. Ault n'est pas submersible et est seule. Son budget, c'est 50% de celui de Mers. Financièrement, on n'y arrivera pas sans la solidarité du Département et de la Région.